



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont été appelés à se prononcer sur « **la résiliation amiable** » de la convention entre la municipalité et les associations fondatrices * de la salle des fêtes du « Pont d'Os ».

En janvier 1978 la commune de Saint Lyphard autorisait ces associations à construire de leurs propres mains cette salle des fêtes sur un terrain communal, ce qui a permis de créer de nouveaux évènements et de développer la vie associative tant culturelle que sportive ou de loisirs. Gérées collectivement par les associations fondatrices, ces activités ont facilité le financement d'équipements ou d'activités libérant de ce fait financièrement un engagement municipal plus important.

Cette convention est valable jusqu'en juillet 2013. Le 31 octobre 2008, Mme le Maire décide de fermer la salle sans concertation, sous des prétextes contestables, privant ainsi les associations aussi bien d'une grande partie de leurs moyens financiers que du développement de leurs activités.

Saint Lyphard avec vous, association créée en soutien de la liste de gauche menée par Daniel Couronné, n'est pas surprise de ce mode de fonctionnement qui marque un désengagement de la majorité municipale vis-à-vis du monde associatif lyphardais.

De plus, nous nous interrogeons sur le manque d'équité quant à l'attribution des subventions et l'utilisation des salles à titre ponctuel, contraignant certaines associations lyphardaises à organiser leurs manifestations hors commune.

Aussi, nous ne pouvons tolérer d'entendre en Conseil municipal, dans la bouche d'un adjoint : « Maintenant c'est terminé, les associations ne pourront plus faire la loi à Saint Lyphard. » Ces propos confirment l'absence de considération de la Municipalité envers les associations locales.

Nous regrettons que les demandes des onze associations fondatrices, somme toute très modérées, notamment la possibilité d'utiliser la salle une fois par an à titre gracieux, n'aient pas été acceptées en leur temps.

Les associations, créatrices de lien social, sont le carburant indispensable pour le dynamisme d'une commune. Si elles doivent conserver leur autonomie d'action, la municipalité est cependant là pour faciliter leur fonctionnement et leur développement, sans discriminations.

Saint Lyphard avec vous est et restera vigilante.

Le Président de Saint Lyphard avec vous, Roger COUE

Comité des fêtes, Club des supporters de football, FNACA, ASL football, ASL basket, ASL tennis, Amicale Laïque, OGEC Sainte Anne, Amicale des sapeurs pompiers, Société de chasse la Lyphardaise, Chasseurs de Marlais La Marlaisienne.

